

## **Harkis : Commémoration le 19 juin**

Il y a 48 ans, en juin 1962, la Marine nationale rapatriait sur les BDC Trioux et Argens, un millier de personnes, harkis de la Demi-Brigade de Fusiliers Marins (DBFM) et leurs familles. En septembre 1962, ils s'implantaient à Largentière. Grâce à l'action de l'association amicale de la DBGFM, créée pour la circonstance, au soutien de la Marine, des autorités locales et de la population ardéchoise, ces harkis, leurs enfants puis leurs petits-enfants, se sont intégrés dans la société française.

Par sa présence à Largentière en ce jour d'anniversaire du 19 juin, la Marine nationale perpétue dans les mémoires, l'amitié indéfectible qui lie la Marine et les familles de harkis, enfants et petits-enfants.

Cette cérémonie sera honorée cette année encore par une large délégation de la ville de Neuilly-sur-Seine, ville marraine de la ville de Nemours en Algérie, région dont est originaire la plupart des familles de harkis de Largentière. La ville de Neuilly-sur-Seine avait financièrement largement aidé en 1962 l'implantation des harkis en Ardèche. François Costet, président du comité d'entente et de liaison des anciens combattants de Neuilly-sur-Seine présidera une délégation des anciens combattants de cette ville. Les honneurs seront rendus par un piquet de la base aéronavale de Nîmes Garons. C'est devant la stèle que, ce 19 juin à 11h, se déroulera la cérémonie officielle qui comportera les honneurs au drapeau, une remise de décorations et le dépôt de neuf gerbes.